

DOSSIER DE PRESSE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2014

# EDF FAIT AVANCER LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

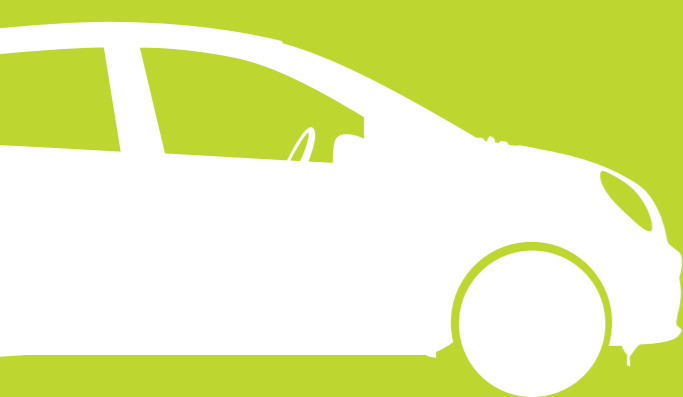


Contact presse  
[marie.allibert@edf.fr](mailto:marie.allibert@edf.fr)  
Tél. : 01.40.42.51.40





## EN BREF



En quelques décennies, les transports ont évolué pour desservir des villes toujours plus denses et plus étendues. Ces besoins en mobilité accrus ont un impact économique et environnemental important.

**En France, le transport représente :**

- 32% de la consommation d'énergie finale,
- 70 % de la consommation de produits pétroliers, responsables principal du déficit de la balance commerciale française,
- 36% des émissions de CO<sub>2</sub>, ce qui en fait le 1<sup>er</sup> émetteur avec 127 millions de tonnes par an.\*

Préservation de l'environnement, qualité de vie, santé publique : autant d'enjeux qui plaident pour une mobilité peu polluante, sobre en énergie et économiquement accessible. L'électricité constitue un véritable atout pour engager la transition énergétique du transport. Des transports électriques accessibles à tous, telle est l'ambition du Groupe EDF, qui apporte son expertise et son savoir-faire avec des solutions allant du diagnostic aux services.

Vive la mobilité électrique !

\* Chiffres Ademe 2013.



# LA MOBILITE AU CŒUR DES VILLES DURABLES AVEC EDF



Les véhicules électriques, individuels et collectifs, permettent d'améliorer la qualité de vie des habitants. Ils offrent un air plus sain, un environnement moins bruyant et moins stressant en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub> et de particules pour préserver notre environnement. Grâce aux transports électriques, il est possible de concevoir et de vivre la mobilité autrement.

Le groupe EDF accompagne les territoires pour l'ensemble de leurs besoins énergétiques (transports, bâtiments, éclairage...). En ce qui concerne le transport, EDF propose des outils d'évaluation énergétique de la mobilité permettant d'évaluer les consommations et émissions de chaque zone des territoires, pour ensuite élaborer des stratégies de mobilité décarbonées. Ces stratégies personnalisées permettent de prioriser les actions à engager, à la fois sur les transports en commun, les flottes de véhicules et les bornes de recharges publiques.



# 35



PARIS  
ALBI  
GRENOBLE  
BAYONNE



villes françaises ont adopté le bus électrique



## LES TRANSPORTS EN COMMUN ÉLECTRIQUES, UNE SOLUTION VERTE EN PLEIN BOOM

Le groupe EDF accompagne les collectivités vers des modes de transports électriques plus doux, qui réduisent les nuisances urbaines. EDF conseille des solutions de recharge pour les bus qui s'adaptent à tous types de collectivités, en partenariat avec des constructeurs et des exploitants. Le Groupe a notamment signé un

partenariat avec la RATP qui souhaite faire rouler 80% de l'ensemble de ses 4 500 bus à l'électricité. Sodetrel, filiale d'EDF à 100%, dispose d'une offre complète sur les batteries, qui va de la location, à l'entretien et au recyclage pour différents moyens de transport : bus, camions, bateaux...



**Livrer n'est pas polluer : la société de transport Greenway assure ses livraisons quotidiennes au cœur des villes avec 25 camions électriques de 3,5 tonnes, développés en partenariat entre Renault trucks, PVI et EDF. Cette solution répond à la problématique du dernier kilomètre, et des transports de marchandises en milieu urbain.**



# EDF, DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ POUR TOUS



EDF propose des prestations de conseil pour le positionnement et le dimensionnement des infrastructures de charge et le choix des équipements associés. Sodetrel assure quant à elle l'installation et l'exploitation de bornes de recharge pour les entreprises et les collectivités.

## L'AUTOPARTAGE, POUR SIMPLIFIER LES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

L'autopartage devient une véritable alternative à l'achat d'une automobile. Des offres d'autopartage de véhicules électriques se multiplient : Paris, Neuilly-sur-Seine, Marne-la-Vallée ou encore la communauté d'agglomération Nice Métropole ont fait ce choix.

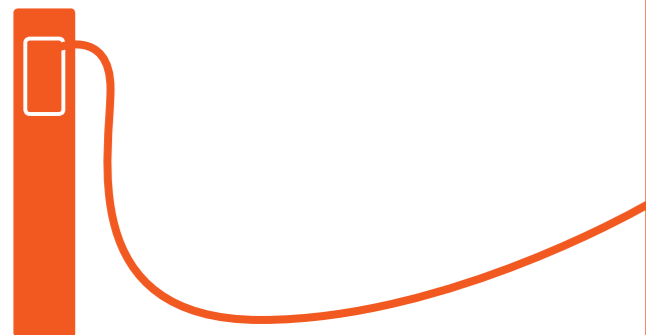
Au sein du Groupe, c'est Sodetrel qui conçoit, installe, exploite et supervise des services d'autopartage en partenariat avec des collectivités et des entreprises. Grâce à son système de supervision, Sodetrel garantit l'interopérabilité de l'ensemble des infrastructures de charge. Elles sont donc compatibles avec tous les véhicules, qu'elles soient réservées exclusivement à un service d'autopartage ou disponibles en accès public.



# 80 %

des Français se disent prêts à utiliser un véhicule électrique si leur entreprise le proposait

Sodetrel a conclu un partenariat avec Vinci Park pour déployer des bornes de recharge en libre-service. Via la création d'un compte sur [vincipark.com](http://vincipark.com) ou sur l'application My Vinci Park, le client peut localiser les bornes disponibles, créditer son compte et suivre ses consommations. Il effectue ensuite la charge à l'aide d'un badge dédié. 50% des parcs Vinci des grandes villes françaises seront équipés d'ici fin 2015.



À Grenoble, un service d'autopartage de 70 voitures et 30 stations de recharge vient d'être inauguré grâce à un partenariat entre la ville, la métropole, EDF, Sodetrel, Citelib et Toyota.

Innovant et directement connecté aux transports publics, ce service permet à l'utilisateur de prendre un véhicule à la station de son choix, et de le rendre à la station la plus proche de sa destination finale.

L'utilisateur dispose d'un badge unique valable pour le service et tous les transports de la région, et peut souscrire un forfait mensuel allant de 2 à 19€.

## L'INTERMODALITÉ POUR RÉPONDRE AUX NOUVELLES PRATIQUES DES USAGERS

EDF conçoit ses solutions pour développer l'intermodalité entre les modes de transports existants et les nouveaux services de mobilité. L'objectif est de permettre à chacun de se déplacer avec le plus de flexibilité en émettant le moins de CO<sub>2</sub> possible.

A l'échelle de villes ou de quartiers, l'intermodalité entre l'autopartage et les transports existants offre aux particuliers la possibilité de disposer d'une voiture électrique qu'ils ne financent que pour la durée de leurs propres besoins, en particulier les premiers et derniers kilomètres des trajets quotidiens.



## DES SOLUTIONS POUR LES FLOTTES D'ENTREPRISE

EDF accompagne les entreprises pour favoriser l'intégration de véhicules électriques dans leur flotte, en adaptant le type de véhicules aux besoins de leur activité. Afin de faciliter la charge des véhicules et d'assurer leur disponibilité, Sodetrel propose un système de gestion sur mesure, qui comprend les réservations, l'interface web, le suivi des consommations ainsi que le pilotage de la puissance de charge des véhicules.

# L'INNOVATION POUR « FAIRE LE PLEIN » ET GAGNER EN AUTONOMIE

## LA R&D D'EDF AVANCE SUR LA MOBILITÉ

Depuis les années 50, EDF accompagne le développement de la mobilité électrique, solution au problème du stockage de l'électricité, et y a dédié des ressources croissantes. Aujourd'hui, l'entreprise compte une cinquantaine de chercheurs qui travaillent sur les nouvelles technologies de batteries (lithium-ion par exemple), l'impact de la recharge sur les réseaux de distribution d'électricité, les smart cities et les nouveaux outils de la mobilité (cartographie, pilotage de charge...).

EDF s'allie également aux plus grands constructeurs automobiles pour préparer les solutions de mobilité de la ville de demain. Le Groupe a signé en juin 2014 un accord pour la mise en place d'une R&D commune avec Renault, dédiée aux problématiques du véhicule électrique : l'insertion dans le réseau électrique des 2 500 Kangoo et Zoe des flottes d'EDF et d'ERDF fait l'objet d'études et de tests.

La R&D d'EDF a également participé à la conception d'Ellisup, en partenariat avec Iveco et Michelin : ce prototype de bus 100% électrique nouvelle génération se recharge à son terminus en 4 minutes seulement.

## DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES SUR LA RECHARGE

Acteur incontournable de la mobilité électrique de demain, le groupe EDF imagine sans cesse des solutions de recharge innovantes et investit pour faciliter l'accès aux transports électriques. Ainsi, les filiales EDF ENR et Sodetrel ont lancé Ombriwatt, une offre de mobilité électrique pour les entreprises et les collectivités, qui permet la recharge solaire en autoproduction. Concrètement, il s'agit d'une ombrière couvrant un parking,

équipée de panneaux photovoltaïques, lesquels alimentent des bornes de recharge installées sur les places de parking. Sodetrel développe une application destinée aux utilisateurs de véhicules électriques permettant la géolocalisation des bornes de charge, leur réservation et la facturation à distance. Ce type de prestation permet au client de se charger quel que soit l'opérateur de la borne.

# 8 M€

de budget de R&D dédié à la mobilité électrique

**EDF est Fournisseur Technique Officiel de la Fédération Internationale de l'Automobile. Dans ce cadre, le groupe conduit des audits et des tests sur les véhicules électriques en sport auto, sur les batteries et les systèmes de charge. EDF sera présent sur les circuits pendant tout le Championnat de Formule E, comme il l'a été pour la première course, à Pékin le 13 septembre 2014.**

**50**  
CHERCHEURS  
DÉDIÉS

UN PARC FRANÇAIS DE  
**30 000**  
VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN 2014



**2500**

VÉHICULES ÉLECTRIQUES  
DANS LE GROUPE EDF  
D'ICI 2015

**1€ À 2€**  
AU 100KM POUR  
LES VÉHICULES  
TOUT ÉLECTRIQUES

**UNE VOITURE  
ÉLECTRIQUE COÛTE**

À L'ACHAT : 1,5 à 2 fois plus cher qu'une voiture thermique  
POUR LE COMBUSTIBLE : 5 à 8 fois moins cher qu'une voiture thermique  
À L'USAGE : 4 à 5 fois moins cher qu'une voiture thermique



**13 500**  
VÉHICULES VENDUS  
EN FRANCE EN 2013



**À FIN JUIN 2014**  
**6 800 BORNES**  
SUR TOUT LE TERRITOIRE  
(BORNES D'AUTOPARTAGE INCLUES)

